

Mot des PE suite au conseil d'école du 13 juin 2017

Lors du dernier conseil de classe Mme Gaceus nous a fait part de sa volonté de ne plus être directrice l'année prochaine, ni enseignante à Griesheim. Elle a expliqué que son rôle de directrice lui a pris beaucoup de temps et énergie, rendant cette tâche trop difficile et nuisant ainsi, selon elle, à la qualité de son travail en tant qu'enseignante. Il a été dit que, malheureusement Griesheim traîne depuis plus de 10 ans la réputation d'avoir des enfants terribles et parents pénibles et le résultat est qu'à aujourd'hui les deux postes, directeur/directrice et enseignant/enseignante CE1 n'ont pas été pourvus car personne ne souhaite les occuper. Mme Scheitlé a appuyé le caractère dommageable de cette réputation sur le village et regretté les comportements des parents qui ne facilitent pas le rôle de directrice au point que personne n'ait encore postulé pour ce poste. Elle a annoncé son intention de rédiger un mot dans le prochain « clin d'œil » et demander aux représentants parents d'élèves de relayer le message « les parents devraient plus respecter l'institution de l'école ». La psychologue est intervenue pour souligner le caractère difficile des situations à gérer cette année, à savoir plusieurs cas de harcèlements.

Nous avons accueilli ce ressenti de l'équipe pédagogique et de la Mairie avec bienveillance mais avec étonnement. Nous avons confirmé : instituteur ou directeur de nos jours ne sont pas des métiers faciles. Le fait que le rôle de directrice ne soit pas valorisé par des heures suffisantes pour éviter les heures supplémentaires ou une augmentation de salaire digne de ce nom, n'aide pas objectivement selon nous... De nombreuses raisons peuvent expliquer ce désintérêt à postuler pour être directrice. Un projet de fusion entre les deux écoles (primaire et maternelle) avait déjà été évoqué l'année dernière, ce qui demandera encore plus de travail si cela arrive. (à noter une ouverture de classe l'an prochain en maternelle).

Le ressenti de la directrice a été confirmé par une fatigue exprimée par les enseignants et le sentiment que l'ambiance de l'école ne serait pas sereine: Un mot au mois de mai aux parents invitait notamment les parents à réitérer leur engagement de respecter le règlement intérieur et de respecter entre autres le professionnalisme des instituteurs. De nombreux parents ont exprimé leur étonnement s'agissant de ce climat non serein.

Nous avons souligné le fait que ce mot pouvait être ressenti comme une remise en cause de la bonne volonté de la majorité des parents d'élève qui respectent les enseignants et le règlement intérieur. Nous avons émis le doute qu'un message général puisse avoir un impact réel sur les personnes concernées. Nous avons indiqué que notre rôle ne pouvait s'étendre à une communication directe envers ces parents car nous ne savons pas qui ils sont et ils ne se sont pas présentés à nous. Nous refusons de faire un communiqué pour appeler à un meilleur comportement comme le voudrait Mme Scheitlé car cela conforterait une réputation qui n'est pas à nos yeux justifiée ; celle de dire que les parents de Griesheim ne sont pas faciles... Nous considérons que la majorité des parents agit avec respect et que le fait qu'une minorité parasiterait le travail des instituteurs et empêche un « climat serein » au sein de l'école ne devrait pas faire l'objet d'une remontrance collective.

Nous regrettons de ne pas avoir pu œuvrer pour un meilleur climat des enseignants. (Le fait qu'il n'y ait pas eu de marche déguisée dans le village pour le carnaval ni de fête de l'école dénotent également une certaine démotivation à nos yeux), mais d'autre coté nous sommes très satisfaits de cette année car beaucoup de choses positives se sont passées en collaboration et grâce à l'aide des parents : la fête de Noël (dans une ambiance conviviale), des récoltes des fonds (tombola, vente de sapins, vente de chocolat, vente de fournitures scolaires) pour aider à financer des projets et sorties pédagogiques, prêt du matériel pédagogique Montessori conséquent, ainsi que des exercices et documents pédagogiques.

Dans notre rôle de RPE nous avons remonté des informations s'agissant des suspicions de harcèlements et fait des communications régulières auprès des parents pour les inviter avant les conseils à venir à nous pour poser des questions si le besoin s'en fait ressentir au conseil.

Comme cela a été fait tout le long de l'année, nous rappelons, en concert avec le corps enseignant qu'en cas de problème la meilleure démarche pour les parents est de voir directement avec les instituteurs. Cependant nous avons souligné que tous les parents ne sont pas psychologiquement armés pour faire face à un enseignant parfois sur la défensive. C'est aussi notre rôle de représentants de parents de relayer les informations quand il est nécessaire.

D'ailleurs, cette année un cas concret c'est présenté à nous, car nous avons eu plusieurs remarques au sujet du format des devoirs donnés par M. Weiss .

Nous regrettons le fait que nos remarques ont été prises comme attaque personnelle envers M. Weiss et nous tenons à rappeler, qu'à défaut de réponse satisfaisante, et en concertation avec toute l'équipe, nous avons donc pris parti de faire remonter l'information au conseil d'école et auprès de la directrice. Demander une médiation à une personne tierce comme Mme l'inspectrice ne nous a pas semblé être outrancier, en tant que parents nous souhaitons parler d'égal à égal quel que soit le grade d'une personne. Pour rappel, il ne s'agissait que de demander s'il était possible de marquer les devoirs de la semaine sur les jours indiqués dans le cahier de devoirs (les devoirs du lundi sur la case du lundi, les devoirs du mardi sur la case du mardi...) au lieu de tout mettre en vrac sur la case du lundi. Cette remarque nous semblait anodine mais plus confortable pour les parents et plus logique et donc non préjudiciable pour M. Weiss.

De là, une interrogation de notre part sur les limites qu'entend le corps enseignant sur le respect de leur professionnalisme. Nous sommes forcément amenés à parler de leur travail et le respect s'entend dans le fait que les remarques que nous émettons se fassent cordialement et sans attaque personnelle. Nous appelons donc à une certaine remise en cause et à une réflexion commune sur ce que l'équipe enseignante appelle le non respect de leur professionnalisme.

En conclusion :

Nous avons émis tout au long de l'année le souhait et avons agi en conséquence pour une meilleure communication. Nous pensons que Mme Gaceus a très bien su gérer les problèmes posés par les événements qui se sont passés au sein de l'établissement. Nous comprenons la fatigue du corps enseignant et appelons à rebondir en mettant en valeur ce qui a été fait positivement sans alimenter les mauvaises réputations qui ne devraient pas fonder ou créer autant de problèmes. Les dire des uns et des autres dans un village existeront toujours, mais nous pensons qu'il faut les traiter avec le recul qui se doit, le plus important est le bien être de l'enfant et ce qui est fait concrètement à l'école.

Nous voudrions rassurer le corps enseignant s'agissant de la capacité des parents d'élève à aller au-delà des conflits personnels. S'il a été fait la remarque que les parents d'élève ne s'entendaient pas à une époque par les instituteurs, cette ambiance s'était déjà améliorée l'année dernière. En effet, tous les parents d'élève que ce soit des deux listes l'année dernière en primaire ou des deux listes en maternelle avaient réussi à s'unir lors du mouvement contre la fermeture de classe de Mme Schneider. S'il y a eu des malentendus, ils ont été dissipés. A noter que la mairie et Mme Scheitlé avait refusé une demande de réunion de tous les RPE, toutes listes confondues. Le besoin d'une meilleure collaboration et communication s'impose également du côté de la mairie.

Une RPE de notre équipe, Alice Gers, tient à témoigner en tant qu'ancienne RPE de maternelle de l'année dernière: elle a dû attendre 18 mois pour avoir la copie du contrat entre la mairie et l'ALEF. Cette demande avait été effectuée en Conseil d'école, elle a été réitérée plusieurs fois. Puis, suite à un refus formel de la mairie de donner une copie, elle a dû demander à la CADA son avis. La CADA a confirmé le droit public en tant qu'administré d'avoir cette copie. Suite à l'avis favorable de la CADA, la mairie a néanmoins persisté à refuser de la donner. *(Seule une minorité des pouvoirs publics refusent de suivre les avis de la CADA et pour des litiges plus complexes!)* Il a fallu la menace d'aller au tribunal administratif pour obtenir finalement satisfaction en décembre dernier.

Nous souhaiterions travailler avec les enseignants avec plus de communication et de confiance. Cela nécessite d'accepter et d'entendre toutes les remontées. De notre côté, nous pouvons entendre leur fatigue et leur exacerbation s'agissant de l'attitude de certains parents. Nous aimerions souligner que la majorité des parents sont corrects et les enfants aussi. Beaucoup de choses positives se sont passées et c'est l'essentiel !